

Collaboration accrue avec les personnes autochtones et les communautés côtières

- En collaboration avec 7 Premières Nations de la Colombie-Britannique, élaboration d'une plateforme Web qui permet la communication de données en temps quasi réel sur la circulation maritime et l'environnement afin d'améliorer la sécurité maritime locale, ainsi que la surveillance et la protection de l'environnement, et de gérer les activités sur les voies navigables. À ce jour, près de 600 permis ont été délivrés à des partenaires autochtones, à des collectivités côtières et à des intervenants dans l'ensemble du Canada.
- Lancement conjoint de la Garde côtière auxiliaire des Premières Nations côtières dans les eaux territoriales des Premières Nations Ahousaht et Heiltsuk.
- Formation sur les procédures d'intervention environnementale dans 18 collectivités autochtones.
- Établissement d'un accord-cadre de réconciliation, premier du genre, entre le gouvernement du Canada et 14 Premières Nations de la côte nord du Pacifique pour collaborer à des mesures locales de sécurité maritime et de protection des océans. Cela a mené à un essai de 14 mois de navigation dans la zone de protection volontaire sur la côte ouest de Haida Gwaii.
- Versement de fonds à 5 communautés autochtones côtières pour acheter des embarcations et de l'équipement de recherche et de sauvetage afin d'améliorer leur capacité en matière de sécurité maritime.
- Financement de projets de 7 communautés autochtones afin de tirer parti de leurs connaissances traditionnelles pour orienter et améliorer les initiatives du Plan de protection des océans.
- Signature d'un accord avec le Conseil des pêches des Premières Nations pour collaborer avec les communautés autochtones de la côte Sud afin de planifier et de mettre en œuvre diverses initiatives du Plan de protection des océans, et d'obtenir des résultats à leur égard.
- Collaboration avec le Conseil de la Nation Haïda pour mener le premier exercice virtuel sur table afin de tester le Plan d'urgence sur les lieux de refuge et l'annexe de Haïda Gwaii.
- Détermination d'endroits précis dans les eaux autour de Haida Gwaii et du détroit de la Reine-Charlotte où les navires pourraient s'abriter en toute sécurité en cas d'urgence.



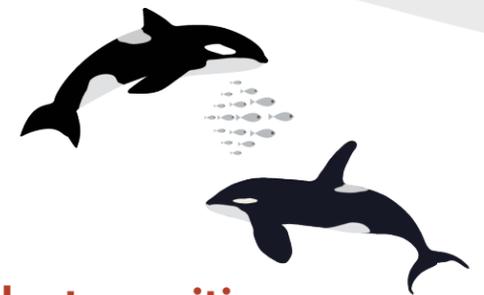
Le transport maritime est plus sécuritaire

- Mise à jour de cartes et de services de navigation maritime pour Crofton, les îles Gulf, le port du fleuve Fraser, la baie Howe, Nanaimo, Port Alberni, le port de Kitimat, Prince Rupert, Stewart, le port de Vancouver et Victoria.
- Enlèvement ou évaluation de plus de 400 bâtiments abandonnés et épaves qui constituent un danger pour la navigation et l'environnement sur la côte Ouest et établissement de la [Loi sur les épaves et les bâtiments abandonnés ou dangereux](#), qui rend illégal l'abandon d'un bâtiment dans les eaux canadiennes.
- Mise à jour de la [Loi sur le pilotage](#) qui veille à ce que les pilotes ayant une connaissance préalable des conditions locales prennent le contrôle des bâtiments dans les ports et les voies navigables du Canada.
- Amélioration des services météorologiques pour les marins grâce au déploiement de deux nouvelles bouées météorologiques de pointe dans le détroit de Géorgie, et un accès en temps quasi réel aux observations ainsi qu'à des renseignements plus détaillés et précis sur les prévisions météorologiques par le biais d'un portail en ligne.
- Obtention par 67 étudiants d'un diplôme pour travailler dans l'industrie maritime grâce au partenariat entre le British Columbia Institute of Technology et le collège Camosun dans le cadre du programme de formation maritime.



Une meilleure protection des écosystèmes côtiers

- Modification de la [Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada](#) pour mettre en place des règles plus strictes qui protègent les environnements et les mammifères marins contre les effets du transport maritime.
- Financement de 14 projets de remise en état d'habitats aquatiques côtiers, le plus grand nombre de toutes les provinces canadiennes. Ces projets aident des espèces comme le saumon quinnat, une source de nourriture prioritaire pour l'épaulard résident du Sud, une espèce en voie de disparition.
- Collecte de 16 000 km d'images aériennes de littoraux, plus de 1 200 km de données sur les oiseaux marins, des études de suivi par GPS de sept espèces prioritaires d'oiseaux marins afin de mieux protéger les oiseaux marins et les habitats sensibles du littoral en cas d'urgence.
- Financement de 9 projets de collecte de données dans les ports de Vancouver et de Prince Rupert afin de mieux comprendre et de détecter les changements dans le milieu marin au fil du temps.
- Restriction du trafic maritime autour des principaux sites historiques d'alimentation de l'épaulard résident du Sud. En outre, déploiement de plusieurs hydrophones pour mesurer le bruit sous-marin dans leurs habitats essentiels et signature d'accords avec des partenaires industriels pour prendre des mesures de protection pour cette espèce.
- Étude et enregistrement des conditions environnementales actuelles des côtes du Lower Mainland et de la vallée du Fraser pour s'assurer que les décisions relatives à la protection de ces endroits en cas d'urgence soient fondées sur des données probantes.



Une amélioration de la prévention et de l'intervention en cas d'incidents maritimes

- Capacité accrue de recherche et de sauvetage maritimes par l'ouverture d'un centre des opérations régionales ouvert en tout temps à la base de la Garde côtière canadienne de Victoria.
- Construction de nouvelles stations et installations de recherche et de sauvetage pour Victoria et Tahsis.
- Stockage d'ensembles d'intervention environnementale dans des zones stratégiques le long de la côte Ouest afin que les intervenants disposent du matériel adéquat à proximité en cas d'incident de pollution marine.
- Protection des eaux côtières et des communautés au moyen de deux remorqueurs d'urgence pour l'intervention environnementale, la recherche et sauvetage et la capacité de remorquage de grands navires.
- Détermination d'endroits spécifiques dans les eaux autour de Haida Gwaii et du détroit de la Reine-Charlotte où les navires pourraient s'abriter en toute sécurité en cas d'urgence.
- Identification de sites sensibles sur le plan alimentaire, social, économique et culturel dans les eaux côtières du nord afin de les protéger plus efficacement en cas d'intervention d'urgence.
 - Interdiction aux pétroliers de s'arrêter ou de charger ou décharger de grandes quantités de pétrole brut ou d'hydrocarbures persistants dans les eaux éloignées et dangereuses du nord de la Colombie-Britannique grâce à la [Loi sur le moratoire relatif aux pétroliers](#), qui protège nos précieuses forêts pluviales de la côte Nord.

